



MAIRIE
42330 CUZIEU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 15

Votants 19

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

LE 16 DÉCEMBRE À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 12 décembre 2024

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - ~~Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC~~ - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - ~~Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT~~ - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER

Bruno SAUVIAC à Ghislaine GARNIER

Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER

Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

Secrétaire de séance : Véronique MOUNIER

2024.062 - Panneau d'information lumineux - Contrat de location

Monsieur le Maire rappelle le contrat de location du panneau d'information lumineux avec la Société CHARVET Digital Média.

Une proposition pour les sept années à venir a été faite pour le changement de matériel. Un dispositif de 1.56 m² full color simple face peut être installé en lieu et place de l'existant sans travaux supplémentaire.

Le montant de la location est de 188 € HT/mois sur 84 mois dont les six premiers mois offerts.

La maintenance est effective pour à la date d'installation pour un forfait de 558 € H.T. Les deux premières années sont offertes.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le changement du dispositif de panneau lumineux d'information
- d'approuver le contrat de location avec CHARVET DIGITAL MEDIA
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour :

- approuve le changement du dispositif de panneau lumineux d'information
- approuve le contrat de location avec CHARVET DIGITAL MEDIA
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Véronique MOUNIER

Le Maire,
Jean-François RASCLE,

